

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30/06/2020.

**Absent excusé : Serge CONTINI**

## Point 1 : Association des Maires de France

Le maire propose aux conseillers son adhésion à l'AMF plus précisément l'AMF 90 (uniquement les maires du Territoire de Belfort). Cette association a pour missions générales de faciliter l'accès à l'information et la formation et de favoriser l'échange d'expérience entre élus. La cotisation annuelle, calculée sur le nombre d'habitants de la commune, se monte à 77 euros.

Le maire fait également part de l'association des maires ruraux de France mais celle-ci, lui semble moins intéressante pour la commune.

Il sollicite l'avis de l'ensemble du conseil qui donne un avis favorable à l'adhésion d'une année à l'AMF 90.

Le maire précise qu'il cotisera à titre personnel à son assurance responsabilité personnelle d'élu.

## Point 2 : Adhésion à la police municipale

Le maire fait lecture d'un communiqué sur l'éventuelle adhésion à la police municipale. Il explique les différentes missions proposées par les agents. Il fait également lecture de la convention qui précise que la durée du contrat est de trois ans avec un coût de 5 euros 40 par an et par habitant.

L'ensemble des élus a une position défavorable sur cette adhésion, en raison du tarif onéreux pour notre commune.

## Point 3 : Rappel d'adhésion du SDIS

Le maire rappelle que l'ancien conseil municipal s'était déclaré favorable à l'adhésion gratuite de la commune au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Cela permettra à la commune de bénéficier de tarifs préférentiels sur l'achat d'un défibrillateur par exemple.

## Point 4 : Rappel d'adhésion au service de médecine du travail

Le maire rappelle l'adhésion de la commune à ce service et chaque agent municipal bénéficiera ainsi d'une visite médicale annuelle.

## Point 5 : Ligne de trésorerie

Le maire informe le conseil de la signature d'une ligne de trésorerie ouverte à la caisse d'épargne. Cette action permet de gérer les comptes de fonctionnement de la commune pour l'année.

## Point 6 : Proposition de rachat d'un terrain communal

Un accord de principe a été voté à la vente d'un terrain de 2,60 ares, enclavé et non exploitable, jouxtant le terrain constructible d'un administré. Cela permettra la création de deux nouvelles parcelles constructibles de superficies convenables.

## Point 7 : Tableau des commissions

Le projet d'élaboration des commissions a été soumis à tous les conseillers, chacun pouvant s'inscrire à des commissions ouvertes ou fermées.

Un courrier d'information, proposant aux administrés de s'inscrire aux commissions ouvertes, suivra prochainement.

## Point 8 : Divers

- Le conseil municipal vote pour la reconduction du contrat de la secrétaire de mairie, son contrat actuel arrivant à son terme le 31 juillet.
- Le maire et le deuxième adjoint font le point sur le syndicat mixte intercommunal. Ce syndicat gère entre autres le fauchage des bords de route, l'éclairage public, l'entretien des regards...
- La distribution du compost pour les personnes inscrites aura lieu le samedi 11 juillet 2020 de 9 heures à 11 heures à la maison noire. (à la cité du val, devant la maison noire, le garage du tracteur de l'employé communal).
- La mairie sera fermée le lundi 13 juillet 2020.
- Prochaine réunion du conseil municipal : **le mardi 18 août 2020 à 20 heures.**

Séance levée à 22h45.